



LÉGATION DE SUISSE
EN ARGENTINE

BUENOS AIRES, le 18 juin 1955
Calle Uruguay 740
T. E. 440074/77

RÉFÉRENCE: NOTRE D.24.1.1. - F/sc
VOTRE
(à rappeler dans la réponse)

Handwritten notes and signatures:
J.P. 21 Aug
M de [unclear] [unclear]
22.6.55

CONFIDENTIELLE

Aux Affaires politiques
Département politique fédéral

B e r n e

an	Datum	Visa
GR	22.6	✓
LI	23 VI	JL
NA	23.6	Na
DT	23.6	JL
BX	"	JL
a/a	28.6.	JL

Monsieur le Ministre,

On me dit que l'avion de la SAS quittera peut-être Buenos Aires aujourd'hui et je voudrais donc vous transmettre quelques informations sur la situation générale, après l'insurrection militaire de jeudi 16 juin. Je m'excuse à l'avance du fait que cette information rapide sera forcément désordonnée. Je vous ai envoyé un télégramme chiffré hier matin, mais d'après les renseignements que j'ai, la Compagnie Transradio n'aurait pas pu le faire partir. Les autorités argentines ont en effet pris des mesures très singulières à la suite du soulèvement militaire pourtant très vite dominé; elles ont suspendu tous les vols d'avions et toutes communications téléphoniques et télégraphiques. Les représentants des journaux étrangers se trouvent dans l'impossibilité de transmettre une nouvelle quelconque. Mon premier télégramme en clair vous est parvenu, mais dans la suite je n'ai plus pu vous envoyer une information quelconque. Je peux vous confirmer que le personnel de la Légation et tous les membres de la colonie suisse n'ont aucun accident à regretter ni en ce qui concerne leurs personnes ni en ce qui concerne leurs biens. Un seul compatriote qui s'est aventuré dans une zone dangereuse a été arrêté par l'autorité militaire, mais au bout de six heures d'activité, la Légation a pu le libérer et le reconduire chez lui.

En ce qui concerne la révolte militaire, je peux résumer les faits comme ceci: c'est la Marine de guerre qui s'est soulevée. La Marine a constamment été peu favorable au régime dès les débuts de celui-ci. Il semble qu'elle a pris la très grave responsabilité du coup d'état, lorsqu'elle vit que le Général Perón n'hésitait pas à terroriser le pays à l'aide d'éléments extrémistes, pour mener de la façon la plus violente la lutte contre l'Eglise. Tout porte à croire que lorsque la Marine décida de se soulever, elle avait l'appui de l'Armée, ou au moins l'assurance que celle-ci la laisserait faire. Les faits ne seraient pas explicables d'une autre façon. En effet, quelques avions de la Marine attaquèrent jeudi, à 13 heures, le Palais du Gouvernement et le Ministère de l'Armée. Entretemps, l'Infanterie de la Marine avançait sur la ville pour occuper le Palais du Gouvernement et se saisir de ses membres, du Général Perón en premier lieu. Or, l'aviation de la Marine put très facilement sa tâche, mais l'Infanterie de la Marine se trouva en face de l'Armée et il lui fut impossible d'avancer. Le soulèvement avait donc échoué. Tous les communiqués qui ont été publiés, ainsi que

*accomplir



- 2 -

manifestes des chefs militaires et du Président laissent entrevoir que la Marine a pris sa décision à l'improviste, après les graves événements de samedi et dimanche (voir mon rapport n° 8) sans s'assurer toutes les chances de réussite. Cela est infiniment grave parce que l'action de l'aviation de la Marine aurait fait plus de trois cent cinquante morts et de six cents blessés, sans compter de très importants dégâts à plusieurs édifices. Une fois l'action militaire terminée, (elle dura de midi à dix-huit heures) le Gouvernement déclara l'état de siège, ce qui n'empêcha pas les éléments extrémistes du peronisme de mettre le feu, dans la nuit, à une demi-douzaine d'églises et à l'archevêché. On admet cependant que l'armée pourra désormais s'imposer à Perón et à la C.G.T. et que des troubles de ce genre ne pourront pas se répéter. Le calme est rétabli et la presse peroniste ne contient plus aucune attaque contre l'Eglise et l'oligarchie.

Notre Légation continue à être gardée par la Police . Toutefois, la surveillance est moins sévère aujourd'hui puisque nous avons obtenu que tous les Suisses qui désiraient prendre contact avec nous puissent franchir les portes de notre bâtiment. La surveillance n'a pour but que d'empêcher les Missions diplomatiques de donner asile à d'éventuels réfugiés politiques.

Il faut bien dire qu'en dépit de l'immense impression produite par l'effet des bombes et par le grand nombre de décès, l'atmosphère s'est un peu détendue par rapport à la nervosité qui régnait au début de cette semaine à la suite de l'incroyable comportement du régime peroniste et de ses éléments extrémistes: à ce moment-là on pouvait s'attendre à tout; aujourd'hui on a l'impression que le Général Perón s'est rendu compte que s'il ne faisait pas marche arrière, il jetterait le pays dans le chaos.

Je profiterai du prochain courrier pour vous transmettre des détails au sujet des événements que je n'ai pu qu'esquisser dans cette lettre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse:

